

Remise du label UPAV, PARIS, 15 Avril

Le 15 avril dernier consacrait à PARIS notre accession au label UPAV (Unité du Patrimoine Aérospatial Vivant.) Ce label nous a été remis au cours d'une assemblée générale de la SEPAS (Société des Experts du Patrimoine Aéronautique et Spatial) qui a pour pour mission de « *préservé avec éthique et de valoriser un héritage d'excellence technique afin d'expliquer le passé et de préserver l'avenir.* ». La Société, a des liens avec différents ministères : celui des Armées, celui de la Culture, de l'Éducation nationale, le secrétariat d'État des Anciens combattants et de la Mémoire ainsi qu'avec l'Armée de l'Air et de l'Espace et la Fondation des Ailes de France. Elle a entrepris de nombreuses actions destinées à promouvoir l'indéniable trésor du patrimoine aéronautique et spatial français.

Elle promeut une démarche robuste sur la restauration des aéronefs en s'appuyant sur le label des Unités du

Patrimoine Aérospatial Vivant (UPAV) avec un certain nombre de critères éthiques et techniques structurants, l'objectif étant d'assurer la conservation et la transmission d'un patrimoine scientifique, technique, industriel préservé, entretenu, restauré, dans son état original.

Nous sommes la huitième association sur le territoire français à bénéficier de ce label qui est attribué pour trois ans, renouvelables sur nouvelle candidature. La cérémonie a eu lieu dans un lieu hautement symbolique : le Musée de l'Ordre de la Libération, aux Invalides.

Nous tenons à remercier Christian RAVEL et François BLONDEAU, de l'Espace Air Passion d'ANGERS, François étant par ailleurs président de la commission « patrimoine » à l'Aéroclub de France. Ces deux personnes ont suscité notre candidature, guidé l'élaboration du dossier et l'ont porté devant la commission d'attribution.



Remise du diplôme par Max ARMANET, président SEPAS et François BLONDEAU, vice-président.

Un MERCI particulier à Max ARMANET pour ce label qui nous honore.